

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-COLOMBAN
L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE**

Procès-verbal d'une assemblée de consultation publique du Conseil municipal de Saint-Colomban tenue le **mardi 11 juin 2024 à 17h**, à l'hôtel de ville, au 330, montée de l'Église à Saint-Colomban.

Tenue sous la présidence de madame Valérie Gravel, mairesse suppléante.

Me Stéphanie Parent, directrice générale est présente.
Me Catherine Séguin, greffière, est présente.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est dûment proposé par madame la mairesse suppléante :

D'OUVRIR la présente assemblée à 17h00.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est dûment proposé par la mairesse suppléante :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance de consultation publique.

PRÉSENTATION DES PROJETS DE RÉGLEMENTS

Monsieur Dominic Lirette, directeur du Service aménagement, environnement et urbanisme, et monsieur Guillaume Marasco, chargé de projet à la réglementation et au plan d'urbanisme, font un résumé et un exposé des projets de règlements suivants :

- ✓ Règlement numéro 3001-2024-27 modifiant le règlement de zonage numéro 3001, tel qu'amendé, afin de modifier les limites des zones H1-128 et H1-129;
- ✓ Règlement numéro 3001-2024-28 modifiant le règlement de zonage numéro 3001, tel qu'amendé, afin de se conformer au plan d'urbanisme numéro 599, tel qu'amendé;
- ✓ Règlement numéro 600-2024-16 modifiant le règlement de lotissement numéro 600, tel qu'amendé, afin de se conformer au plan d'urbanisme numéro 599, tel qu'amendé.

PÉRIODE D'INTERVENTIONS

La période d'interventions s'est tenue à 17h14.

Aucune intervention.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 17h15, l'ordre du jour étant épuisé :

Il est dûment proposé par la présidente de l'assemblée:

10800

DE LEVER la présente assemblée de consultation publique.

Valérie Gravel
Mairesse suppléante

Catherine Séguin
Greffière